

Le Courant

Volume 12, numéro 1

Mai 2006

Ce nouveau numéro vous apporte quelques nouvelles des projets qui se déroulent au sein du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent et de l'avancement de fiches techniques de nos Plans d'action et de réhabilitation écologique.

Depuis le dernier numéro, beaucoup de temps fut consacré à la recherche de financement pour nous permettre de conserver les trois (3) employées jusqu'à la fin mars 2006 et pour l'année en cours. Nous vous faisons donc un petit compte rendu des demandes effectuées... et des réponses obtenues jusqu'à ce jour. Nous vous faisons également un résumé des deux (2) soirées publiques de 2006 car nous y avons discuté de sujets d'actualité.

Une réponse aux demandes faites en octobre et décembre 2005 devaient nous parvenir vers la fin janvier 2006, nous permettant de planifier l'année débutant le 1er avril. Mais cette année, nous avons eu un problème... politique... avec nos demandes de financement.

Rappelons qu'au cours des deux (2) dernières années, le financement de base de notre organisme s'est vu réduit de 20% ce qui nous a obligé à réduire de façon importante nos services directs à la population (sensibilisation, information et support

à l'action) et à orienter notre action dans la réalisation de projets. L'aide financière étant de plus en plus rare et difficile à obtenir, nous travaillons très fort sur notre première activité de financement : un méchoui-spectacle. Les fonds amassés sont destinés à faire avancer nos fiches techniques en collaboration avec la population et à des projets d'information comme des colloques.

J'en profite pour vous rappeler que c'est ensemble que nous faisons partie de la solution. Plus il y aura de gens intéressés à s'impliquer au niveau environnemental et du fleuve Saint-Laurent, plus les gouvernements devront s'y intéresser et plus il y aura d'action !

Claire Lachance, directrice-générale
Marthe C. Théorêt, agent d'information et de relations publiques
Christine Duguay, secrétaire-réceptionniste
Carole Clavel, comptable

Comité ZIP du Haut Saint-Laurent
28 rue St-Paul, bureau 206
Salaberry-de-Valleyfield, Qc J6S 4A8

Tél. : 450-371-2492
Fax : 450-371-7599

Courriel : ziphsl@rocler.com
<http://www.rocler.qc.ca/ziphsl>

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

aura lieu cette année dans un endroit très spécial !

Vous êtes attendu SOUS UN CHAPITEAU, au Parc Marcil à Salaberry-de-Valleyfield (entrée rue Ellice), le VENDREDI 9 juin 2006 dès 17h30.

Nous vous ferons un bilan de l'année 2005-2006, présenterons les états financiers et vous pourrez discuter avec nous de l'année 2006-2007.

Restez ensuite avec nous pour un méchoui et un spectacle, sur le bord du Saint-Laurent.

ACHETEZ VITE VOS BILLETS !!!
(Voir dernière page)

NETTOYAGE DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES À VALLEYFIELD

L'automne dernier, par une belle journée « bruineuse », les bénévoles se sont mis à la tâche le samedi 17 septembre 2005 pour nettoyer les rives et le lit de la rivière Saint-Charles, à Salaberry-de-Valleyfield.

Le conteneur de 40 v³ était rempli à ras bord dès 15h00 et nous avons nettoyé les rives et 40% de la surface du lit du fleuve !

Comme tout le monde voulait recommencer, nous avons déposé une nouvelle demande d'aide financière pour terminer le travail cette année.

Le programme Interactions communautaires a accepté notre demande... à condition de terminer le travail. Nous devons maintenant modifier le budget et l'échéancier et signer le contrat.

Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 16 septembre 2006 avec bras et bonne humeur !

Le mot du président

L'heure juste sur l'activité de financement



par
Francis
Videaud
président

Bonjour à tous

Depuis sa formation, en 1993, le Comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent travaille à la sauvegarde et à la réhabilitation du fleuve Saint-Laurent, de la limite ontarienne jusqu'au pont Mercier.

Plusieurs fiches techniques des trois (3) (PARE) Lac St-Francois, Lac St-Louis et Entre 2 lacs, sont maintenant réalisées, d'autres en voie de l'être, et beaucoup restent à faire, surtout les plus difficiles.

Mais depuis deux (2) ans, Environnement Canada a amputé le budget qu'il nous accordait, ne tenant plus compte de nos trois (3) PAREs, ce qui a considérablement réduit notre vitesse de croisière au point de ne prioriser que cinq (5) fiches techniques et de mettre du personnel au chômage. Ce budget du ministère sert à l'administration et à rémunérer une équipe formidable, formée de la directrice, Claire, d'un agent d'information et de relations publiques, Marthe, et de notre secrétaire-réceptionniste, Christine, qui tiennent le Comité ZIP sur le bout de leurs doigts et

sans qui, le dit comité ne serait pas le modèle dans son domaine. Malheureusement beaucoup de temps et d'énergie se dépensent à rechercher des subsides pour soutenir le budget et là n'est pas le but du Comité ZIP, même si nous avons très bien réussi cette année. De ce fait le conseil d'administration a décidé d'organiser une activité de financement en nommant un sous comité pour ce faire. Cette activité prendra la forme d'un méchoui et d'un spectacle le 9 juin au parc Marcil à Salaberry-de-Valleyfield. Si nos objectifs sont atteints, nous pourrions alors consacrer exclusivement à ce pourquoi le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent a été constitué.

Venez donc avec vos amis fêter la semaine de l'environnement avec une bonne bouffe, de la musique traditionnelle et internationale et des conteurs, vous passerez une excellente soirée et vous nous donnerez un sérieux coup de main.

Au plaisir de vous voir en grand nombre et de vider un pot à une meilleure santé pour le Saint-Laurent.



COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES DU VILLAGE DE SAINT-ANICET

PARE Lac Saint-François # 2



En 2002, le gouvernement du Québec accordait une aide financière de \$1,254,175.00 à la municipalité de Saint-Anicet pour réaliser un réseau d'égout dans le village. Le coût total du projet se chiffre à 2 millions \$ et dessert 125 propriétés.

En 2004, les travaux dans le village de Saint-Anicet, pour installer les conduites d'égouts par réseau gravitaire, ont été complétés et l'année suivante, une usine de traitement des eaux usées a été construite accolée à la caserne des pompiers. Cette usine est en opération depuis l'automne 2005.

L'usine de traitement utilise un système biologique de type aérobie et est munie d'un système à ultraviolet qui détruit les bactéries à 99.9%. Les eaux traitées sont acheminées dans le lac Saint-François à travers un tuyau de 250 mètres de long par 3 pouces de

diamètre et se déversent à un endroit où la profondeur d'eau est de 10 pieds et où le courant est fort. On nous a affirmé que le taux de dilution est tellement important qu'à 50 pieds de distance de la sortie des eaux traitées, il serait pratiquement impossible de détecter toute forme de pollution, même avec des instruments sophistiqués.

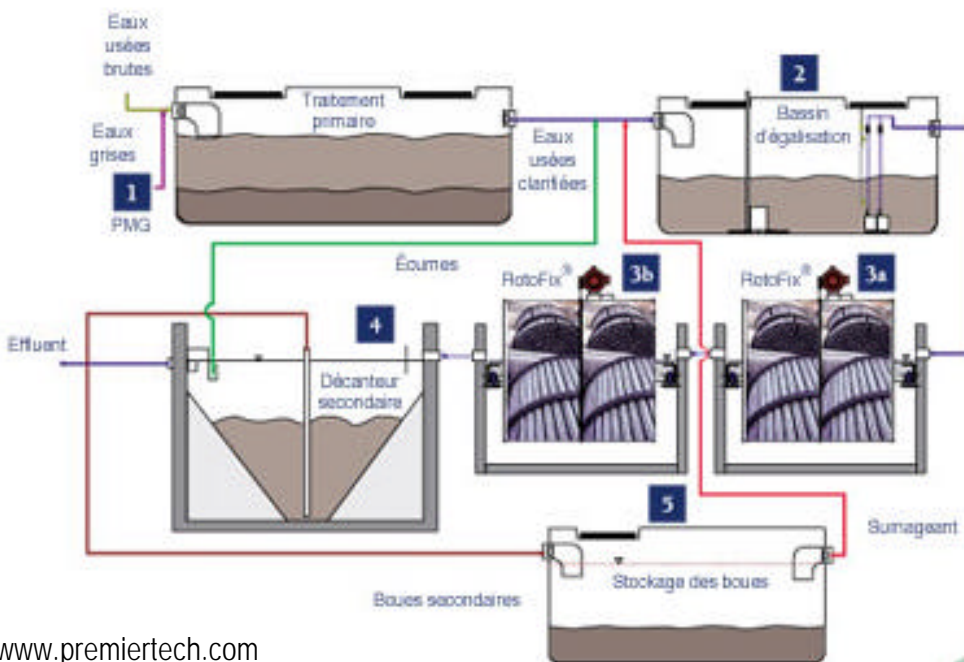
Maintenant que le village s'est doté d'un système d'égout ainsi que d'une usine de traitement des eaux usées, c'est au tour du reste de la municipalité d'améliorer la gestion de ses fosses septiques. Le Conseil municipal a l'intention dès ce printemps de faire un inventaire de toutes les fosses sur son territoire et d'assurer la gestion de la vidange en 2007. Le but est de diminuer le plus possible tout rejet contaminé dans le lac Saint-François.

Denise St-Germain, conseillère municipale à Saint-Anicet

Afin de vous rapporter les nouvelles des dossiers et projets qui évoluent sur notre territoire, le Comité ZIP fait appel à ses membres et bénévoles.

Les membres du conseil d'administration du Comité ZIP n'endossent pas nécessairement toutes les opinions émises dans ces textes.

Si vous avez un sujet touchant une des nombreuses fiches techniques des PARE du lac Saint-Louis, du PARE du lac Saint-François et du PARE « Entre 2 lacs », n'hésitez pas à nous le faire parvenir.



www.premiertech.com

PORTES OUVERTES AU PORT DE VALLEYFIELD

Le Comité ZIP du HSL a été invité à participer aux portes ouvertes du Port de Salaberry-de-Valleyfield, les 2 et 3 juin 2006.

Ces journées sont organisées pour faire connaître à la population les différentes entreprises qui s'activent dans le seul port municipal au Canada.

Cette activité permet au Comité ZIP du HSL de rejoindre une clientèle différente soit les élèves de 5e et 6e année des écoles de Salaberry-de-Valleyfield et la population en général qui visite le port.

Elle permet également de rencontrer les différents intervenants du monde maritime avec lesquels nous sommes susceptibles de travailler un jour.

LA NOUVELLE GESTION DU PONT ST-LOUIS

La soirée plénière du 5 avril dernier nous a permis d'accueillir des intervenants de la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent. Nous les avons invités en janvier après avoir appris que, dès ce printemps, le pont de Saint-Louis-de-Gonzague serait contrôlé à distance. Les inquiétudes étaient grandes dans la population et nous leur avons demandé de venir nous donner les détails.

Ce contrôle vise avant tout la sécurité du personnel, des usagers et des navires de la voie maritime. Certains incidents où les pontiers ont eu un malaise, laissant les pilotes et les automobilistes sans indications, les ont incité à regarder d'autres moyens de contrôle. Des opérateurs surveilleront huit (8) caméras qui ont été installées en des endroits stratégiques sur le pont (si vous remarquez bien vous les verrez en traversant le pont), caméras qui se

croisent ne laissant aucune zone non surveillée. Un système de haut parleur sera aussi installé pour les piétons qui oseraient s'aventurer sur le pont.

Les représentants de la Corporation nous ont assuré que le temps d'attente au pont ne serait pas allongé. Ils se sont engagés à tenter de le réduire ou tout au moins à ne pas l'allonger. Une nouveauté qui sera fort appréciée des automobilistes : un panneau indiquant le temps restant avant que le pont ne redescende. Cela permettra aux impatientes de relaxer un peu...

En ce qui concerne le pont Larocque, il ne faut pas s'emballer. Le pont est géré par Conrail, nécessitant donc des négociations... qui peuvent être longues.



NOTRE TOUTE PREMIÈRE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT ! « UN FLEUVE QUI NOUS TIENT À CŒUR »



par

Danielle Glaude

Munis de contes, de chansons et de musique traditionnelle, Les Tireux d'Roche (www.tireuxderoches.com) charment et ensorcellent les publics de toutes les contrées. Depuis 1998, ces six (6) artistes de la scène unissent leur talent au service de la tradition québécoise et spécialement lors de cet événement pour ce fleuve qui nous tient à cœur ! Le groupe s'est tricoté un troisième album (Les Tireux d'Roche... ..papier, ciseaux). Une création de mailles québécoises tissées de voix, violoncelle, bouzouki, saxophone, accordéon, pieds, flûte et harmonica offrant une chaleur pour passer les pires « frettes » de l'hiver ou une fraîcheur selon la saison. Leur broderie musicale connaît un vif succès hors frontière. Authenticité et charisme font des Tireux d'Roche un groupe incontournable de la scène québécoise. Le groupe propose un produit folk-trad de haute qualité et leur musique prend des allures festives tout en gardant le caractère intimiste qui caractérise Les Tireux d'Roche. Au cours de la dernière année, la musique des Tireux d'Roche a beaucoup voyagé hors frontière. Ils ont pu

présenter leur répertoire au Lincoln Center de New York, au Folk Alliance à San Diego, en France et à Vancouver. Une musique traditionnelle qui sort des sentiers battus pour aller se perdre volontairement dans l'univers des musiques du monde.

Pour toutes informations contactez:
Mme Christine Duguay (450) 371.2492

Les points de vente des billets sont :
Rive nord du Saint-Laurent
Librairie Boyer (Faubourg de l'Île) (450)453.3964
Librairie Boyer (Vaudreuil-Dorion) (450)455.5771
Salon Moderne : 25 Rte 201 Coteau du Lac (450)763.2301

Rive sud du Saint-Laurent
Héritage Saint-Bernard (Châteauguay) (450) 698.3133
Librairie Boyer (Beauharnois) (450) 429.5651
Librairie Boyer (Châteauguay) (450) 692.4081
Librairie Boyer (Salaberry-de-Valleyfield) (450) 373.6211
SCABRIC (Saint-Chrysostôme) (450) 699.1771
SCABRIC (Sainte-Martine) (450) 427.2068
Studio TURMEL (Salaberry-de-Valleyfield) (450) 371.2838

Nous vous invitons à ne pas manquer les chroniques bi-mensuelles qui paraissent dans le Journal Le Saint-François de Salaberry-de-Valleyfield.

Ces chroniques paraissent depuis déjà plusieurs années et vous permettent de suivre les différentes activités du Comité ZIP plus régulièrement.

Parfois ce sont des commentaires sur l'actualité environnementale ou des chroniques sur les autres groupes qui font des activités en lien avec le Saint-Laurent. Parfois, nous sautons notre tour comme on dit par manque de temps...

Mais toutes sont rendues possibles grâce à la compagnie CEZinc au nom de la Société en commandite Revenu Noranda, qui défraie les coûts associés à de telles parutions.

Merci !



POUR DEVENIR
MEMBRE DU
COMITÉ ZIP ET
NE RIEN
MANQUER DE
NOS ACTIVITÉS,
IL VOUS SUFFIT
DE NOUS
ENVOYER VOS
COORDONNÉES
AVEC UN
CHÈQUE AU
MONTANT DE
LA COTISATION

Rappelons que
pour les individus
et les organismes à
but non lucratif, il
en coûte 10\$ par
année tandis que
pour les entreprises,
les municipalités et
les MRC il en coûte
50\$.

Vous recevez alors
tous les numéros du
journal et êtes invité
à toutes les soirées
plénières de même
qu'à l'assemblée
générale annuelle.

Plus les gens vont
nous supporter en
devenant membre,
plus nous serons
efficaces pour
réaliser la
réhabilitation et de
la mise en valeur du
fleuve
Saint-Laurent.

450-371-2492

BIENVENUE À TOUS ET TOUTES !

Activité de financement
organisée par le
Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP)
du Haut Saint-Laurent

**LE SAINT-LAURENT, UN FLEUVE QUI NOUS
TIENT À CŒUR !**

Vendredi le 9 juin 2006
au Parc Marcil, sur le bord du Saint-Laurent,
sous un immense chapiteau :

- 17h30 : Assemblée générale annuelle (gratuit)
- 19h00 : Méchoui & Spectacle : 60.00\$
- 21h00 : Spectacle seulement : 20.00\$



En spectacle :
Les Tireux d'Roche
www.tireuxderoches.com





870, avenue De Salaberry, bureau 207
- Québec (Québec) G1R 2T9

Signature de l'Annexe de la Charte des Grands Lacs : Nature Québec / UQCN salue le travail du Québec et ses partenaires

Québec, le 14 décembre 2005
Nature Québec / UQCN salue le travail effectué depuis quatre ans par les dix juridictions entourant le grand écosystème Saint-Laurent — Grands Lacs qui s'est conclu par la signature hier de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs — Saint-Laurent, lors d'une cérémonie à Milwaukee, au Wisconsin. « *Les négociateurs du Québec ont maintenu une présence et une implication assidues lors des négociations, souligne Marc Hudon, coordonnateur du programme Saint-Laurent — Grands Lacs de Nature Québec / UQCN. Le Québec s'est joint à l'Ontario pour assurer que l'ensemble de l'écosystème soit pris en compte, et cela par des mesures extrêmement importantes et contraignantes. Pour une rare fois, l'Entente mentionne dans son titre le Saint-Laurent comme partie intégrante de ce grand écosystème.* »

Les premiers ministres du Québec et de l'Ontario et les gouverneurs des huit États

riverains des Grands Lacs ont réussi par l'entente à mettre à jour et fournir des dents à la Charte des Grands Lacs, une entente d'orientations qui remonte à 1985. Devant des pressions pour des dérivations majeures des eaux des Grands Lacs vers un nombre important de municipalités chevauchant le bassin des Grands Lacs et même vers le sud des États-Unis, les dix juridictions sub-nationales ont convenu de mécanismes qui :

- renforcent les outils en place contre l'exportation massive d'eau et les usages abusifs;
- considèrent le Saint-Laurent et les Grands Lacs comme un seul écosystème;
- traitent l'ensemble des eaux de surface et souterraines comme un seul système;
- placent la protection de l'écosystème en priorité sur l'ensemble du bassin;
- assurent l'équivalence des mesures de protection dans les deux provinces et les huit

Nous vous invitons à ne pas manquer les chroniques bi-mensuelles qui paraissent dans le Journal Le Saint-François de Salaberry-de-Valleyfield.

Ces chroniques paraissent depuis déjà plusieurs années et vous permettent de suivre les différentes activités du Comité ZIP plus régulièrement.

Parfois ce sont des commentaires sur l'actualité environnementale ou des chroniques sur les autres groupes qui font des activités en lien avec le Saint-Laurent. Parfois, nous sautons notre tour comme on dit par manque de temps...

Mais toutes sont rendues possibles grâce à la compagnie CEZinc au nom de la Société en commandite Revenu Noranda, qui défraie les coûts associés à de telles parutions.

Merci !



PORTES OUVERTES AU PORT DE VALLEYFIELD

Le Comité ZIP du HSL a été invité à participer aux portes ouvertes du Port de Salaberry-de-Valleyfield, les 2 et 3 juin 2006.

Ces journées sont organisées pour faire connaître à la population les différentes entreprises qui s'activent dans le seul port municipal au Canada.

Cette activité permet au Comité ZIP du HSL de rejoindre une clientèle différente soit les élèves de 5e et 6e année des écoles de Salaberry-de-Valleyfield et la population en général qui visite le port.

Elle permet également de rencontrer les différents intervenants du monde maritime avec lesquels nous sommes susceptibles de travailler un jour.

États;

- permettent à la grande région de maintenir un contrôle sur la gestion de ses ressources en eau contre les demandes en croissance;
- prévoient une révision quinquennale régionale par les dix juridictions, avec avis de conformité;
- exigent des programmes de conservation et de recherche et un suivi des impacts cumulatifs.

Une autre entente sur les eaux frontalières de 1909 a créé la Commission mixte internationale (CMI), organe des deux pays qui surveille les pratiques pouvant mettre à risque les eaux des deux cotés de la frontière d'Est en Ouest du continent.

« *L'Entente assure leau en quantité et qualité nécessaire pour maintenir les écosystèmes, continue M. Hudon. Nous pouvons exporter les produits de nos forêts et de nos terres agricoles, voire nos ressources minérales, mais l'exportation massive de l'eau menacerait la survie même de nos écosystèmes qui en dépendent. L'entente restreindra désormais le commerce international à des retraits de l'eau en contenant de 20 litres et moins, déjà difficiles à soustraire de l'ALÉNA.* »

Nature Québec / UQCN souligne que le ministre des Relations internationales, comme l'ensemble de ses homologues devant leurs instances correspondantes, doit maintenant déposer devant l'Assemblée nationale l'entente afin de la faire ratifier. Il s'agit de la première fois qu'une entente négociée et signée par le gouvernement du Québec est déposée à l'Assemblée nationale pour ratification. Cette ratification doit être suivie par une adaptation de ses lois et règlements pour respecter les obligations de l'entente. Par la suite, on doit prévoir des travaux visant le développement d'objectifs régionaux avec l'amont, d'objectifs spécifiques pour le Québec et d'outils de gestion des ressources en eau de l'ensemble du bassin.

Historiquement, de telles ententes ont été négociées et signées par le gouvernement du Canada, souvent en fonction des travaux de la CMI; cette fois-ci, la négociation de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs — Saint-Laurent comme Annexe à la Charte des Grands Lacs signale une décision des juridictions subnationales de mettre à jour leurs propres engagements. Une partie de l'entente s'applique uniquement aux huit États américains qui, en plus d'adopter l'entente au sein de leurs législatures, doivent la faire ratifier par le congrès américain.

Source : Marc Hudon
418-648-2104
418-543-9681

LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES... une menace pour nos cours d'eau et leur environ

Lors de notre soirée publique du 3 mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir Stéphanie Côté de Nature-Action Québec et Hélène Godmaire de Union Saint-Laurent/ Grands Lacs. Elles sont venues nous parler des fameuses plantes si belles que nous installons dans nos jardins d'eau ou nos plates-bandes et qui envahissent ensuite notre milieu naturel. Saurez-vous les

reconnaître ??? Faites un exercice cet été et vous verrez qu'elles sont plus communes qu'on est porté à le croire. Cette invasion n'est pas sans conséquence : impacts économiques, sociaux et environnementaux. Je vous présente en images ces belles à éviter. Si vous avez manqué cette intéressante soirée, vous pourrez peut-être vous rattrapé car elles iront faire d'autres soirées d'information cet automne.



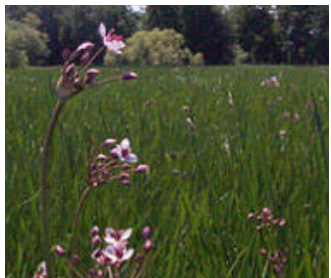
Phragmite commun



Salicaire pourpre



Phalaris roseau



Butome à ombelles



Châtaigne d'eau



Hydrocaride grenouillette



Myriophylle à épis



Renouée japonaise

DONS PLANIFIÉS

Avez-vous déjà pensé à faire un don planifié ?

Un don planifié c'est un don que vous planifiez de votre vivant, que ce soit un leg testamentaire, un leg par assurance-vie, une rente de bienfaisance ou d'une autre façon que vous aurez convenu avec votre notaire.

Tout organisme de bienfaisance enregistré à Revenu Canada comme organisme de charité peut recevoir un don régulier ou un don planifié.

Tout ce que vous avez à faire c'est d'en parler à votre notaire et à l'organisme auquel vous destinez votre don.

C'est un moyen original de s'assurer que votre argent profitera même après votre départ vers des cieux meilleurs.

Si vous désirez plus d'information, parlez-en à votre notaire ou venez chercher une brochure d'information au Comité ZIP.

FAIRE
SA
PART
POUR
LE
FLEUVE,
C'EST
AIDER
LES
GÉNÉRA-
TIONS
FUTURES

LE
DÉVELOP-
PEMENT
DURABLE
C'EST
L'AFFAIRE
DE
CHACUN

LE
FLEUVE
VOUS
DIT
MERCİ !

Pour commander vos billets :

1- découpez le coupon, remplissez le en y indiquant le nombre d'enfants qui vous accompagneront (un par adulte) ;

2- indiquez si vous viendrez chercher vos billets aux bureaux du Comité ZIP. Vous nous ferez ainsi économiser des frais postaux ;

3- insérez votre chèque et postez le tout au COMITÉ ZIP DU HAUT SAINT-LAURENT, 28 rue Saint-Paul, bureau 206 à Salaberry-de-Valleyfield, Qc J6S 4A8

NOUS VOUS ATTENDONS AVEC IMPATIENCE !



COMMANDE DE BILLETS
POUR NOTRE BEAU PARTY :

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. : _____ au cas où nous devrions vous appeler pour des précisions

Nombre de billets Méchoui et spectacle _____ x 60\$ = _____

Nombre de billets spectacle _____ x 20\$ = _____

Nombre d'enfants qui vous accompagneront : _____

Total accompagné d'un chèque _____

Je viendrai chercher mes billets : OUI _____
NON _____